

## Lancement réussi des premières formations « Construire Propre® »

**Pour diffuser plus largement la démarche Construire Propre® sur les chantiers, ses promoteurs ont initié un cursus de formation. Les témoignages des stagiaires de la première session attestent de leur intérêt.**

Certes, la démarche Construire Propre® est à l'initiative du maître d'ouvrage. C'est en effet lui qui, dès la rédaction des pièces de marché, décide de la mettre en œuvre sur son chantier puis qui veille à son bon fonctionnement tout au long de la durée des travaux, avec l'appui des consultants mis à sa disposition par le CLOC<sup>(\*)</sup>.

Mais pour mener à bien cette démarche qui vise à faire progresser la propreté sur les chantiers et leurs abords, et, de façon induite, à améliorer la sécurité... et l'image de la profession, mieux vaut que les entreprises de BTP qui interviennent soient sensibilisées, voire formées à la démarche « Construire Propre® ».

Voilà pourquoi le CLOC a initié des sessions de formation dédiées à Construire Propre®. Avec succès, puisque début 2012, huit salariés issus de trois entreprises adhérentes de BTP Rhône ont suivi ce cursus orchestré par Hélène Virly (CLOC) et Céline Granoux (Prévention Consultants) : Bosgiraud (gros-œuvre), Desrayaud & Fils (climatique, plomberie) et Lenoir Métallerie.

Début février, l'entreprise Patricola (climatique, plomberie) leur emboîtait le pas avec onze salariés participant à la deuxième session qui, comme la première, se déroulait sur deux jours et s'articulait autour de trois modules complémentaires, cumulant une approche théorique de Construire Propre® et une expérience sur le terrain.

Le premier jour, les stagiaires découvrent la globalité de la démarche en abordant trois thématiques : la propreté, la sécurité et la gestion des déchets de chantier. Cette sensibilisation s'appuie sur deux animations visant à pointer les mauvaises habitudes de travail : le commentaire critique de photos de chantiers et des jeux de rôles.

### La visite critique d'un chantier Construire Propre®

À l'issue de cette première journée, les stagiaires doivent définir leur propre démarche de progrès à partir des thèmes abordés puis cibler des engagements qu'ils devront essayer de mettre en pratique d'ici la deuxième journée de formation, quinze jours plus tard.

Le deuxième jour de cette formation, les stagiaires visitent un chantier Construire Propre® en jouant le rôle d'un auditeur de la démarche chargé de relever les manquements aux principes de la démarche.

L'après-midi est consacré aux retours sur les engagements pris lors de la première journée de formation. Ils échantonnent sur les difficultés rencontrées dans leur mise en application et sur les possibilités d'évolutions existantes.

Interrogés lors de la conclusion de la toute première session de cette nouvelle formation Construire Propre®, l'ensemble des stagiaires se disait « très satisfait », reconnaissant que la démarche présente de nombreux avantages dont les bénéfices se traduiront au fil de l'évolution des mentalités des compagnons... (Cf. encadré « Témoignages »).

(\*) Organisme qui gère Construire Propre®



Le deuxième jour de cette formation, les stagiaires visitent un chantier Construire Propre®



Le premier jour, les stagiaires découvrent la globalité de la démarche en abordant trois thématiques : la propreté, la sécurité et la gestion des déchets de chantier



Sur le chantier Construire Propre®, les stagiaires jouent le rôle d'un auditeur chargé de relever les manquements aux principes de la démarche



**Jonathan Doppler :** « J'ai pu constater des avancées que permet la démarche dans les domaines de la propreté, de la sécurité et de l'environnement »



**Jocelyne Villard :** « J'ai trouvé cette formation très ludique, avec une pédagogie bien adaptée. C'est une bonne sensibilisation »



**Franck Couturier :** « Pour moi, cette démarche a des côtés très positifs. Sur un chantier propre, on a une bonne vision de l'avancement des travaux »

Formation Construire Propre **NOUVEAU !**  
Les Bons Gestes... Infos Inscriptions : 04.72.44.15.36  
france.mullot@construirepropre.fr

Propreté Déchets Qualité Sécurité Image

Prochaines dates : 23 mars & 6 avril - 30 mars & 13 avril 2012